



# Five Arrows Managers SAS

Rapport Article 29

30 June 2023



## Table des matières

---

<b>Table des matières</b>	<b>3</b>
<b>1. Introduction</b>	<b>5</b>
<b>2. Démarche générale de l'entité sur la prise en compte des critères environnementaux, sociaux et de qualité de gouvernance</b>	<b>6</b>
2.1 Présentation résumée de la démarche générale de FAM SAS sur la prise en compte de critères ESG, et notamment dans la politique et stratégie d'investissement	6
2.2 Contenu, fréquence et moyens utilisés par FAM SAS pour informer les souscripteurs ou clients sur les critères relatifs aux objectifs ESG pris en compte dans la politique et la stratégie d'investissement	7
2.3 Adhésion de FAM SAS, ou de certains produits financiers, à une charte, un code, une initiative ou obtention d'un label sur la prise en compte de critères ESG, ainsi qu'une description sommaire de ceux-ci	7
<b>3. Moyens internes déployés par l'entité</b>	<b>9</b>
3.1 Description des ressources financières, humaines et techniques dédiées à la prise en compte des critères ESG dans la stratégie d'investissement en les rapportant aux encours totaux gérés ou détenus par FAM SAS	9
3.1.1 Moyens humains	9
3.1.2 Moyens techniques	9
3.2 Actions menées en vue d'un renforcement des capacités internes de FAM SAS	9
<b>4. Démarche de prise en compte des critères environnementaux, sociaux et de qualité de gouvernance au niveau de la gouvernance de l'entité</b>	<b>10</b>
4.1 Connaissances, compétences et expérience des instances de gouvernance, notamment des organes d'administration, de surveillance et de direction, en matière de prise de décision relatives à l'intégration des critères ESG dans la politique et la stratégie d'investissement de FAM SAS	10
4.2 Inclusion dans les politiques de rémunération des informations sur la manière dont ces politiques sont adaptées à l'intégration des risques en matière de durabilité	11
4.3 Intégration des critères ESG dans le règlement interne du conseil d'administration ou de surveillance de FAM SAS	11
<b>5. Stratégie d'engagement auprès des émetteurs ou vis-à-vis des sociétés de gestion ainsi que sur sa mise en œuvre</b>	<b>12</b>
5.1 Périmètre des entreprises concernées par la stratégie d'engagement	12
5.2 Présentation de la politique de vote	12
5.3 Bilan de la stratégie d'engagement mise en œuvre, qui peut notamment inclure la part des entreprises avec laquelle FAM SAS a initié un dialogue, les thématiques couvertes et les actions de suivi de cette stratégie	12
5.4 Décisions prises en matière de stratégie d'investissement, notamment en matière de désengagement sectoriel	13

<b>6. Taxonomie européenne et combustibles fossiles</b>	<b>14</b>
<b>7. Stratégie d'alignement avec les objectifs internationaux des articles 2 et 4 de l'Accord de Paris relatifs à l'atténuation des émissions de gaz à effet de serre</b>	<b>15</b>
<b>8. Stratégie d'alignement avec les objectifs de long terme liés à la biodiversité</b>	<b>16</b>
<b>9. Démarche de prise en compte des critères environnementaux, sociaux et de qualité de gouvernance dans la gestion des risques, notamment les risques physiques, de transition et de responsabilité liés au changement climatique et à la biodiversité</b>	<b>17</b>
9.1 Le processus d'identification, d'évaluation, de priorisation et de gestion des risques liés à la prise en compte des critères ESG, la manière dont les risques sont intégrés au cadre conventionnel de gestion des risques de FAM SAS, et la manière dont ce processus répond aux recommandations des autorités européennes de surveillance du système européen de surveillance financière	17
9.2 Réduction des risques par l'approche de l'exclusion sectorielle et géographique	19
<b>10. Liste des produits financiers mentionnés en vertu de l'article 8 et 9 du Règlement Disclosure (SFDR)</b>	<b>21</b>
<b>11. Informations relatives à la mise en place d'un plan d'amélioration continue</b>	<b>22</b>
11.1 Description des prochaines étapes stratégiques et opérationnelles nécessaires au déploiement du plan d'actions	22
11.2 Focus sur la Stratégie Climat de Five Arrows	23

# 1. Introduction

---

Le décret n° 2021-663 du 27 mai 2021, prenant en compte les nouvelles dispositions européennes<sup>1</sup>, a précisé le cadre français de reporting extra-financier, et précise les modalités de publication d'un rapport dédié. Ce rapport s'inscrit dans une démarche de transparence à l'égard des investisseurs et précise l'approche de l'entité en matière de développement durable et d'intégration des critères Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance (« ESG »).

Five Arrows Managers SAS (« FAM SAS »), Société de gestion du Groupe Rothschild & Co, agréée par l'Autorité des Marchés Financiers, est ainsi soumise à cet ensemble d'obligations de transparence et de reporting. FAM SAS publie à ce titre le présent rapport, qui fera notamment état de la démarche générale, des moyens internes, de la prise en compte des critères ESG, et des stratégies d'alignement de ses entités en matière d'investissement durable.

Five Arrows est la branche d'investissement du Groupe Rothschild & Co, avec des actifs sous gestion de 23 milliards d'euros dans des fonds de capital-investissement (*Corporate Private Equity*), des fonds de multigestion (primaires, secondaires, co-investissements et investissements durables au sein de *Multi-Strategies*), des financements directs (*Direct Lending*) et des fonds de crédit diversifiés (*Credit Management*). Créée en 2009, l'équipe de Five Arrows compte actuellement plus de 260 professionnels basés à Paris, Londres, Luxembourg, New York, Los Angeles et San Francisco.

La stratégie de FAM SAS s'inscrit dans une démarche globale définie à l'échelle de la ligne métier Merchant Banking au sein du Groupe Rothschild & Co (« R&Co », « le Groupe »), couvrant plus largement les entités Five Arrows Managers LLP, Five Arrows Managers SAS, Five Arrows Managers North America LLC, Five Arrows Managers USA LLC et la division Merchant Banking de Rothschild & Co Investment Managers, ci-après dénommées « Five Arrows ».

---

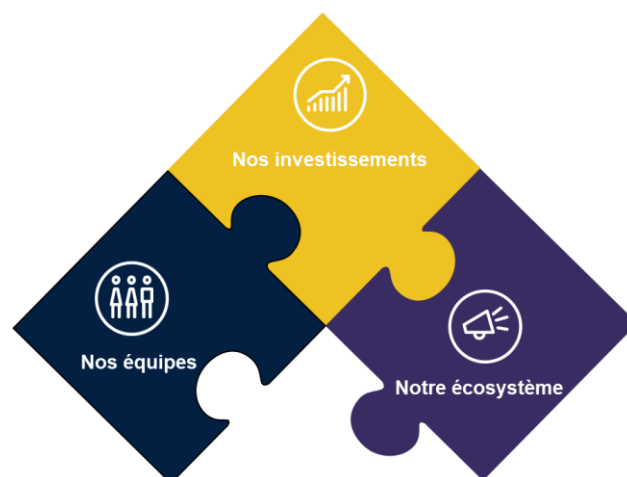
<sup>1</sup> Règlement (UE) 2019/2088 du Parlement et du Conseil Européen du 27 novembre 2019, dit Règlement « Disclosure » ou « SFDR » et le règlement (UE) 2020/852 du Parlement et du Conseil Européen du 18 juin 2020, dit « Taxonomie »

## 2. Démarche générale de l'entité sur la prise en compte des critères environnementaux, sociaux et de qualité de gouvernance

---

### 2.1 Présentation résumée de la démarche générale de FAM SAS sur la prise en compte de critères ESG, et notamment dans la politique et stratégie d'investissement

La stratégie de Five Arrows, définie en 2022, repose sur trois piliers qui interagissent comme les pièces d'un même puzzle. Chaque pilier repose sur un ensemble d'engagements que nous prenons au sein de nos équipes, de nos investissements et de notre écosystème.



- Nos équipes, parce que Five Arrows s'efforce de donner à ses employés les moyens d'agir en faveur de la durabilité et d'ainsi faire la différence.
- Nos investissements, parce que c'est là où nous pouvons avoir le plus d'impact en tant qu'investisseur responsable.
- Notre écosystème, parce que Five Arrows s'est engagé à influencer la façon dont l'industrie développe son approche de la durabilité.

A travers ses stratégies de Corporate Private Equity, Multi-Stratégies et Direct Lending, FAM SAS investit principalement dans trois secteurs : Data & Software, Healthcare & Education, et Business & Financial Services. Afin de répondre aux spécificités de nos stratégies et de chacune de nos participations, nous avons défini une approche ESG sur-mesure décrite ci-après. Cependant, il est important pour l'ensemble des stratégies de Five Arrows d'établir un cadre transversal à son ambition. Malgré les différentes zones géographiques dans lesquelles Five Arrows opère et l'environnement réglementaire complexe qui entoure les questions de durabilité,

nous souhaitons partager un langage commun et une approche cohérente de la durabilité. C'est pourquoi nous avons établi des politiques communes à toute la plateforme Five Arrows.

L'analyse préalable à l'investissement est particulièrement importante pour nous tant les sujets ESG sont différents d'un secteur à un autre. Notre politique d'exclusion sectorielle et géographique (expliquée au point 9.2) est régulièrement révisée pour suivre les risques de marché et de réglementation, les exigences de nos investisseurs et les risques réputationnels auxquels nous pourrions potentiellement être soumis.

## **2.2 Contenu, fréquence et moyens utilisés par FAM SAS pour informer les souscripteurs ou clients sur les critères relatifs aux objectifs ESG pris en compte dans la politique et la stratégie d'investissement**

Five Arrows communique régulièrement sur les évolutions de sa stratégie d'investissement responsable à ses clients en fournissant des informations transparentes et objectives lors de l'AGM (Journée annuelle des investisseurs) et dans la section ESG des rapports annuels publiés par fonds.

En accord avec la réglementation SFDR, nous informons également nos investisseurs quant à la stratégie ESG définie pour nos fonds classés Article 8 et Article 9 par le biais de documents précontractuels.

Suite à la campagne de collecte d'informations extra-financières 2022 décrite au point 2.1, un rapport ESG annuel sera publié courant 2023 à l'échelle de Five Arrows. Des rapports plus détaillés ont été communiqués aux investisseurs pour les fonds classés Article 8 et Article 9 selon SFDR.

Enfin, nous remplissons régulièrement des questionnaires envoyés par nos clients et investisseurs potentiels de manière à répondre aux préoccupations de chacun et afin de communiquer sur les données spécifiquement demandées.

## **2.3 Adhésion de FAM SAS, ou de certains produits financiers, à une charte, un code, une initiative ou obtention d'un label sur la prise en compte de critères ESG, ainsi qu'une description sommaire de ceux-ci**

Notre culture du partenariat vise à établir des relations étroites avec chacune de nos parties prenantes. Five Arrows collabore avec d'autres leaders de l'industrie afin de définir les normes de durabilité et d'anticiper les évolutions du marché qui pourraient avoir un impact sur nos pratiques d'investissement.

Notre parcours en matière de développement durable a commencé en 2012, lorsque nous avons décidé d'adhérer aux Principes pour l'Investissement Responsable des Nations Unies (« UN PRI »). En 2022, nous avons obtenu un score de 3 étoiles sur 5 pour les modules Investment & Stewardship Policy, Direct – Private Equity, Fixed Income – Corporate, Fixed Income – Securitized et Fixed Income – Private Debt.

Depuis cette première étape, nous avons poursuivi nos engagements au sein de différentes instances en France mais également à l'international :

- En 2014, nous avons adhéré à la Charte de l'Association Française du Capital Investissement (France Invest), qui met l'accent sur la croissance et le développement à

long terme des entreprises, et promeut l'adoption de bonnes pratiques dans les domaines de la gestion du capital humain, de l'environnement et de la gouvernance.

- En 2018, nous sommes devenus signataires de l'Initiative Climat international (« ICI ») pour contribuer à la lutte contre le changement climatique en visant à réduire les émissions de gaz à effet de serre dans les entreprises de notre portefeuille et à assurer la durabilité de la performance.
- En 2020, nous sommes devenus membres du Global Impact Investing Network (« GIIN »), et avons rejoint le comité ESG de l'European Leveraged Finance Association (« ELFA »).
- En 2022, nous avons adhéré à l'ESG Data Convergence Initiative (« EDCI ») afin d'accéder à des données de référence pour les indicateurs ESG et de participer à la création d'une base de données commune aux acteurs du marché, en particulier dans le domaine du capital-investissement.
- Également en 2022, notre équipe Direct Lending a collaboré avec d'autres leaders du marché, ainsi qu'avec France Invest, pour normaliser les prêts liés à des critères de développement durable. Des instruments émis avec des engagements contractuels pour atteindre des objectifs de performance en matière de développement durable. Nous pensons que d'autres pratiques d'harmonisation du marché devraient être développées et chercherons à jouer un rôle actif pour y contribuer. A la suite de ce groupe de travail, France Invest a partagé un "[Guide de bonnes pratiques pour les prêts privés liés au développement durable](#)" visant à promouvoir les bonnes pratiques parmi toutes les parties prenantes impliquées dans la mise en œuvre du financement lié au développement durable et à renforcer l'intégrité de ces outils de transition afin d'éviter le greenwashing ou l'impactwashing.



## 3. Moyens internes déployés par l'entité

---

### 3.1 Description des ressources financières, humaines et techniques dédiées à la prise en compte des critères ESG dans la stratégie d'investissement en les rapportant aux encours totaux gérés ou détenus par FAM SAS

#### 3.1.1 Moyens humains

L'équipe Sustainability de Five Arrows a été créée en 2021. Cette équipe est composée de trois membres à temps plein dédiés à l'ESG : Alejandra Champagne (Responsable Développement Durable), Anthonin David (Manager) et Laura Parot (Analyste). Ensemble, ils cumulent plus de 20 ans d'expérience dans le domaine du développement durable au sein du secteur privé.

En 2022, ces trois ETP représentent 1,36% du total des ETPs chez Five Arrows (219 employés permanents en 2022).

#### 3.1.2 Moyens techniques

En 2022, les dépenses liées au reporting ESG via un outil en ligne dédié, à l'intégration des dernières évolutions réglementaires, et au déploiement de la stratégie ESG au sein de FAM SAS se sont élevées à environ 200 000 € HT. Ce montant ne couvre pas les due-diligences ESG des entreprises. En effet, nous ne sommes pas en mesure de communiquer un montant précis, étant donné que ces coûts sont supportés par les participations elles-mêmes. Différents cabinets de conseil ont été missionnés pour réaliser ces audits.

Au total, 11 prestataires externes et fournisseurs de données ont été sollicités en 2022. Certains d'entre eux ne sont pas couverts par le budget mentionné ci-dessus, la facturation des missions concernées ayant été effective en 2023.

Au début de l'année 2023, nous avons créé un centre de coûts dédié au développement durable afin de mieux piloter les moyens que nous consacrons à ces sujets.

### 3.2 Actions menées en vue d'un renforcement des capacités internes de FAM SAS

Des programmes de formation sur mesure sont créés pour garantir que le contenu et la fréquence des formations liées au développement durable soient pertinents et appropriés.

En 2022, 57% de nos équipes basées en France et au Luxembourg ont été formées pour comprendre l'urgence, les causes et les effets du changement climatique.

En moyenne, en 2022, les employés de Five Arrows ont suivi 2 heures de formation sur des questions liées au développement durable, couvrant des sujets liés au changement climatique et à la diversité et l'inclusion.

En 2023, nous avons mis en place une *Newsletter* sur le développement durable, envoyée à tous les employés de Five Arrows afin de les tenir informés des nouvelles pratiques sur le marché, des récentes avancées réglementaires ainsi que des principaux projets sur lesquels l'équipe *Sustainability* travaille.

## 4. Démarche de prise en compte des critères environnementaux, sociaux et de qualité de gouvernance au niveau de la gouvernance de l'entité

---

### 4.1 Connaissances, compétences et expérience des instances de gouvernance, notamment des organes d'administration, de surveillance et de direction, en matière de prise de décision relatives à l'intégration des critères ESG dans la politique et la stratégie d'investissement de FAM SAS

En 2021, nous avons mis en place une gouvernance permettant d'intégrer la durabilité dans un large éventail de fonctions au sein de Five Arrows (équipes d'investissement, RH, juridique, relations avec les investisseurs, conformité, risque, finance, etc.).

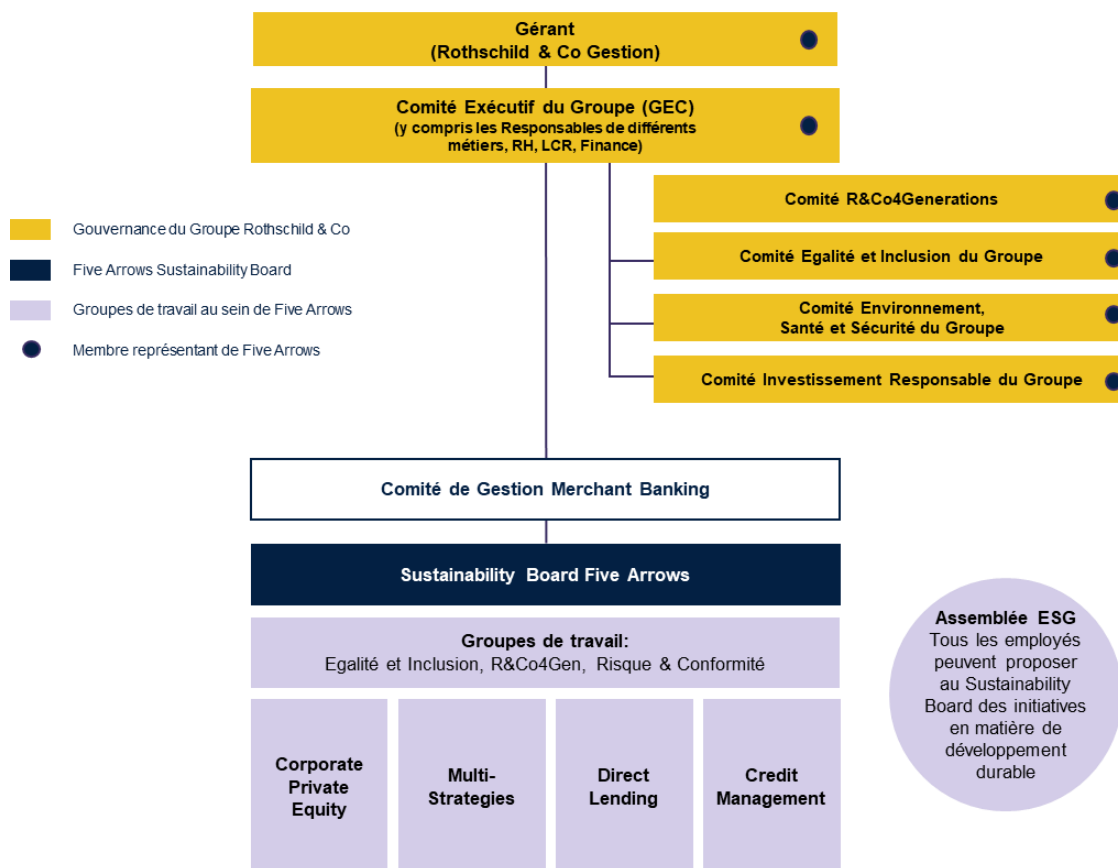
Afin d'assurer une cohérence ainsi qu'un niveau suffisant d'intégration ESG à travers Rothschild & Co, notre gouvernance ESG est pleinement intégrée à celle du Groupe. Rothschild & Co Gestion définit l'ambition du Groupe en matière d'intégration du développement durable dans la stratégie de R&Co, ainsi que les priorités stratégiques à l'échelle du Groupe.

Le Comité Exécutif du Groupe (« GEC ») est chargé de proposer les orientations stratégiques en matière de développement durable au Gérant, Rothschild & Co Gestion, et de l'assister dans la supervision de la mise en œuvre de la stratégie au sein du Groupe et de ses métiers. Un membre du GEC est responsable des sujets de développement durable. Ces sujets sont débattus chaque fois que nécessaire dans les réunions ordinaires du GEC (sujets abordés dans plus de 60 % des réunions en 2022).

Le principal organe de gouvernance au niveau de Five Arrows est le « Sustainability Board » qui se compose de hauts responsables de chacune des stratégies d'investissement de Five Arrows. Le rôle de ce Comité est de :

1. Superviser la stratégie de développement durable et assurer son intégration opérationnelle au sein de l'entreprise, et
2. Surveiller la performance ESG globale au niveau de la plateforme.

Au sein de Five Arrows, la « Head of Sustainability », Alejandra Champagne, est chargée d'animer le Sustainability Board au moins deux fois par an.



## 4.2 Inclusion dans les politiques de rémunération des informations sur la manière dont ces politiques sont adaptées à l'intégration des risques en matière de durabilité

[La politique de rémunération de Merchant Banking](#), couvrant notamment FAM SAS, est disponible sur son site internet comme requis par la réglementation.

Conformément aux dispositions de l'article 5 du règlement SFDR, et pour encourager davantage nos équipes à incarner leur rôle d'agir en tant qu'investisseur responsable, à partir de 2023 des critères de durabilité seront inclus dans le cadre d'un examen annuel de la performance individuelle et 10 % de la prime annuelle seront liés à ceux-ci. La première série de critères sera principalement axée sur la participation à une formation sur le développement durable au cours de l'année et sur l'adhésion à la politique de Five Arrows en matière de gestion des risques de durabilité.

## 4.3 Intégration des critères ESG dans le règlement interne du conseil d'administration ou de surveillance de FAM SAS

Parmi les membres du Sustainability Board figurent trois des dirigeants de FAM SAS, Mireille Klitting, Edouard Veber et Emmanuel Roth. Afin d'assurer l'exercice de leurs fonctions en tant que membres de ce comité, ils sont pleinement sensibilisés aux problématiques ESG. Les devoirs et responsabilités spécifiques à cette fonction sont décrits dans le « *Five Arrows Sustainability Board Terms of Reference* » pour garantir la bonne gouvernance de cette instance.

## 5. Stratégie d'engagement auprès des émetteurs ou vis-à-vis des sociétés de gestion ainsi que sur sa mise en œuvre

---

A titre liminaire, il convient de préciser que Five Arrows investit majoritairement dans des sociétés non cotées. Five Arrows a mis en place une politique d'engagement détaillant son approche en matière d'utilisation des droits de votes attachés aux parts et actions détenues par ses entités.

### 5.1 Périmètre des entreprises concernées par la stratégie d'engagement

La stratégie d'engagement actionnarial de FAM SAS concerne principalement la stratégie Corporate Private Equity.

### 5.2 Présentation de la politique de vote

La politique de vote détaille, conformément aux dispositions de l'article R. 533-16 du code monétaire et financier, les conditions de l'exercice des droits de vote. Elle précise notamment que FAM SAS est particulièrement vigilante concernant :

- L'émission d'actions ou de toutes autres valeurs mobilières donnant accès au capital de la société sans maintien du droit préférentiel de souscription,
- L'approbation des conventions réglementées, si leur contenu est contraire aux règles de bonne gouvernance,
- L'approbation des conventions réglementées, si leur contenu n'est pas suffisamment détaillé,
- Toute limitation des droits de vote.

FAM SAS se réserve également le droit de voter contre les décisions portant atteinte au droit de propriété des porteurs de parts, ou qui limiteraient les intérêts des actionnaires minoritaires.

FAM SAS considère avant son vote les enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance à l'aune de la stratégie d'investissement responsable et de la gestion des risques de durabilité en période de détention telles que définies par Five Arrows (voir section 9).

Au cours de l'année 2022, une première version de la politique de vote a été rédigée avec pour objectif de renforcer au cours des prochaines années le suivi de ces votes notamment sur les problématiques ESG.

### 5.3 Bilan de la stratégie d'engagement mise en œuvre, qui peut notamment inclure la part des entreprises avec laquelle FAM SAS a initié un dialogue, les thématiques couvertes et les actions de suivi de cette stratégie

Chez Five Arrows, nous pensons que l'accès aux données est essentiel afin de gérer notre portefeuille durablement. Nous collectons des informations ESG non seulement pour nos

investissements majoritaires, mais également pour les investissements dans lesquels nous sommes une partie prenante minoritaire, un investisseur par le biais d'un autre fonds d'investissement ou un fournisseur de dette.

Au sein de FAM SAS, notre campagne de reporting ESG couvre les stratégies Corporate Private Equity, Multi-Stratégies et Direct Lending. Les co-investissements réalisés dans le cadre de Five Arrows Multi-Stratégies (« FAMS ») ne sont pas couverts par cette campagne de reporting ESG car nous estimons que notre capacité à accéder aux informations extra-financières des émetteurs est limitée dans ces cas particuliers.

La collecte de données est adaptée à chaque stratégie d'investissement et comprend un ensemble défini d'indicateurs et de KPI, ainsi que les bonnes pratiques ESG pour les petites et moyennes entreprises. Le questionnaire est adapté à chaque participation afin d'inclure les principaux indicateurs clés de performance qui doivent être contrôlés pour nos fonds catégorisés Article 8 selon SFDR.

En 2022, 71 participants ont rempli notre questionnaire ESG, ce qui représente 65 % du nombre total de participants couverts par le processus de reporting ESG.

Les rapports de suivi individuels, appelés "*Factsheets*", couvrent les indicateurs inclus dans chaque questionnaire ESG par stratégie, et sont envoyés à chaque participation pour les aider à se comparer à d'autres sociétés au sein de notre portefeuille et à des références externes dans l'industrie.

Ainsi, en 2022, les sujets ESG ont été discutés avec 17 entreprises, soit 30% du nombre total des entreprises investies dans nos fonds de *Corporate Private Equity* et *Direct Lending*. Ces dialogues s'inscrivent dans de multiples initiatives, telles que les due diligences réalisées avec des consultants, les discussions lors de réunions du Conseil, les réunions de restitutions de la campagne de reporting, ainsi que les échanges entre les équipes d'investissement et les participations pour déterminer les indicateurs ESG à suivre spécifiquement.

#### **5.4 Décisions prises en matière de stratégie d'investissement, notamment en matière de désengagement sectoriel**

Nos politiques d'exclusion, telle que décrite dans la section 9.2, permettent d'atténuer un certain nombre de risques liés à la durabilité dans nos portefeuilles. Un travail constant est mené pour mettre à jour ces politiques et étendre leur champ d'application.

Il convient de noter qu'au sein d'un fonds spécifique, et conformément aux accords conclus avec nos investisseurs, la liste d'exclusion est souvent plus large et exclut d'autres secteurs que cette liste.

Dans le cas des investissements secondaires et des fonds de fonds, la mise en œuvre de cette liste d'exclusion est alignée avec la documentation légale du fonds en question.

## 6. Taxonomie européenne et combustibles fossiles

---

Nous ne sommes pas en mesure d'évaluer l'éligibilité et l'alignement de nos portefeuilles avec la Taxonomie européenne à ce jour. En effet, Five Arrows investit principalement dans des petites et moyennes entreprises non cotées n'étant pas encore couvertes par le périmètre de la *Corporate Sustainability Reporting Directive* (« CSRD »), celles-ci n'ont donc pas conduit l'analyse requise pour nous fournir les données nécessaires à l'agrégation à l'échelle de nos portefeuilles.

Dans le cadre de notre politique de gestion des risques, nous avons néanmoins analysé notre portefeuille à travers le prisme du Sustainability Accounting Standards Board (« SASB »), une référence internationale utilisée pour identifier les principaux enjeux ESG au sein d'un secteur donné.

La valeur du financement des actifs dans le pétrole et le gaz représente 18 millions d'euros<sup>2</sup>, soit 0,13 % du total des actifs sous gestion de Five Arrows au 31 décembre 2022<sup>3</sup>.

Five Arrows ne gère pas d'actifs opérant dans le secteur du charbon thermique et des hydrocarbures non-conventionnels. La clause d'exclusion relatif au charbon et définie au niveau du Groupe Rothschild & Co, empêche tout investissement dans des activités telles que décrites ci-dessous :

- Aucun investissement n'est réalisé et aucun nouveau financement ne peut être accordé à des entreprises dont :
  - Plus de 20% du chiffre d'affaires provient des activités liées au charbon thermique ;
  - Plus de 20% du mix énergétique (par MWh généré) repose sur le charbon thermique ;
- Aucun investissement n'est réalisé et aucun nouveau financement ne peut être accordé à des entreprises dont :
  - La production annuelle de charbon thermique dépasse 10 MT par an ;
  - Les capacités installées fonctionnant au charbon thermique sont supérieures à 5 GW.

Ces seuils sont appliqués jusqu'à la fin de l'année 2022 et seront réexaminés en 2023.

Les principes d'investissement relatifs au charbon thermique sont détaillés dans la politique commune aux activités de banque privée, gestion d'actifs et investissements non cotés [disponible en ligne](#).

---

<sup>2</sup> Principalement par le biais des fonds de *Credit Management* qui sont par nature plus diversifiés

<sup>3</sup> Intégrant les montants levés non appelés

## 7. Stratégie d'alignement avec les objectifs internationaux des articles 2 et 4 de l'Accord de Paris relatifs à l'atténuation des émissions de gaz à effet de serre

---

Dans le cadre de notre campagne de reporting 2022, nous collectons les émissions carbone scopes 1, 2 et 3 directement auprès de nos participations.

Compte tenu du manque de données disponibles, nous ne sommes pas en mesure de fournir un chiffre consolidé au niveau des portefeuilles.

Ainsi, l'évaluation des émissions financées de Five Arrows, qui s'appuie sur la méthodologie PCAF, nous permet de compléter les données manquantes pour les participations n'ayant pas encore réalisé d'évaluation de leur empreinte carbone. Cela passe par une cartographie et segmentation des activités par stratégie d'investissement et par secteur, l'utilisation d'hypothèses sectorielles (facteurs d'émissions fournis par le Carbon Disclosure Project (CDP)) pour estimer les émissions de l'ensemble du portefeuille, et le recours à des fournisseurs de données afin de clarifier ou de collecter des données supplémentaires si nécessaire.

Les objectifs et les moyens liés à cette Stratégie Climat ont également été partagés dans le Rapport *Five Arrows Sustainability 2022*.

En 2022, Five Arrows a défini une stratégie climatique ambitieuse couvrant nos principales sources d'émissions de GES, y compris celles de notre portefeuille. Les principaux axes stratégiques pour mettre en œuvre cette stratégie sont :

1. S'engager à fixer des réductions d'émissions à court terme à l'échelle de l'entreprise, conformément à l'initiative Science Based Targets (« SBTi »). Les objectifs scientifiques indiquent aux entreprises et aux institutions financières dans quelles mesures et à quelle vitesse elles doivent décarboner leurs activités pour limiter les conséquences du changement climatique. Les objectifs scientifiques à court terme sont des objectifs d'atténuation des émissions de gaz à effet de serre (« GES ») sur 5 à 10 ans, conformes aux trajectoires de 1,5 °C.
2. Prendre en compte les performances et/ou les risques climatiques dans 100 % de nos décisions d'investissement.
3. Soutenir la transparence et le suivi par le biais d'une déclaration systématique des émissions de GES au sein de notre portefeuille.
4. Promouvoir activement le changement culturel en interne et en externe par le biais de la formation et de l'engagement.

Nous nous engageons à détailler davantage notre stratégie Climat, y compris les objectifs et les moyens mis en œuvre pour réduire nos émissions opérationnelles ainsi que nos émissions financées, une fois que nos objectifs auront été validés par le SBTi<sup>4</sup>.

---

<sup>4</sup> Initiative Science Based Targets

## 8. Stratégie d'alignement avec les objectifs de long terme liés à la biodiversité

---

Five Arrows a pris des mesures pour identifier les principaux risques environnementaux, sociaux et de gouvernance qui pourraient, s'ils se produisaient, avoir un impact négatif réel ou potentiel sur la valeur d'un investissement. Il convient de noter que l'existence d'un de ces risques n'empêche pas nécessairement Five Arrows d'effectuer un investissement. Ces risques sont résumés ci-dessous.

Les risques liés à la durabilité environnementale pour la valeur des portefeuilles de nos produits peuvent inclure, sans s'y limiter, les éléments suivants :

- le changement climatique
- les émissions de carbone
- la pollution de l'air
- la pollution de l'eau
- l'atteinte à la biodiversité
- la déforestation
- l'inefficacité énergétique
- la mauvaises pratiques en matière de gestion des déchets
- la raréfaction de l'eau
- la hausse du niveau des mers / inondations côtières
- les incendies de forêt / feux de brousse

L'année 2022 a été principalement marquée par la définition de la stratégie Climat de Five Arrows. Nous sommes néanmoins conscients que la biodiversité est également un enjeu particulièrement matériel pour les secteurs de prédilection de Five Arrows.

Le secteur du capital-investissement, comme beaucoup d'autres, doit relever le défi de mesurer les pertes indirectes de biodiversité causées par ses investissements. Afin d'être en mesure de réduire l'impact de nos activités sur la biodiversité et évaluer les risques que la perte de biodiversité représente pour nos activités, 2023 sera l'occasion de poursuivre nos collaborations avec nos pairs ainsi que des acteurs clés du marché pour identifier les méthodologies les plus adaptées.

D'ici la mise en œuvre opérationnelle de ces outils, nous collectons auprès de nos entreprises en portefeuille deux indicateurs ayant été identifiés comme étant clés pour questionner leur impact sur la biodiversité :

- Les impacts de l'entreprise sur la biodiversité ont-ils été évalués ?
- Si oui, certains des sites ou opérations sont-ils situés dans, ou à proximité de zones sensibles en termes de biodiversité pouvant être affectées négativement par vos activités (par exemple, détérioration ou perturbation des habitats naturels ou des espèces) ?

A fin 2022, une très faible minorité de nos participations ont réalisé une évaluation de leurs impacts sur la biodiversité.



## 9. Démarche de prise en compte des critères environnementaux, sociaux et de qualité de gouvernance dans la gestion des risques, notamment les risques physiques, de transition et de responsabilité liés au changement climatique et à la biodiversité

---

### 9.1 Le processus d'identification, d'évaluation, de priorisation et de gestion des risques liés à la prise en compte des critères ESG, la manière dont les risques sont intégrés au cadre conventionnel de gestion des risques de FAM SAS, et la manière dont ce processus répond aux recommandations des autorités européennes de surveillance du système européen de surveillance financière

Dans le cadre de processus plus larges de gestion des risques liés aux investissements, Five Arrows met continuellement en œuvre des procédures pour identifier, évaluer, gérer et contrôler les risques liés au développement durable.

Notre approche en matière de gestion des risques liés au développement durable varie d'une stratégie à l'autre. En général, celle-ci est basée sur une variété de facteurs, y compris, mais sans s'y limiter :

- l'horizon temporel de nos investissements, qui varie en fonction de la stratégie d'investissement concernée (par exemple, nos investissements dans les fonds de capital-investissement ont tendance à être des investissements à long terme, tandis que nos investissements dans la gestion du crédit ont tendance à être des investissements à court terme).
- les types d'actifs dans lesquels nous investissons ;
- et les secteurs/régions géographiques dans lesquels nous investissons.

#### (i) Identification

Five Arrows a pris des mesures pour identifier les principaux risques environnementaux, sociaux et de gouvernance qui pourraient, s'ils se produisaient, avoir un impact négatif réel ou potentiel sur la valeur d'un investissement.

Pour les fonds classés Article 8 et Article 9, nous disposons d'outils exclusifs de due diligence ESG. Nous améliorons continuellement notre technique de due diligence en concevant des outils propriétaires, adaptés à chaque fonds. Basé sur des interactions avec les équipes de gestion de nos sociétés de portefeuille ou de nos fonds de fonds, notre processus de due diligence permet à l'équipe d'investissement d'identifier si :

- Il existe des risques significatifs nécessitant une évaluation technique plus détaillée ;
- Les risques de durabilité liés à l'opportunité sont suffisamment importants pour que la transaction soit refusée ;
- Les risques sont suffisamment faibles pour être gérés dans le cadre d'un plan post-investissement ou via des pratiques d'engagement.

Ces outils nous permettent également de contrôler le respect des restrictions d'investissement et d'identifier s'il existe des opportunités de marché à saisir, telles que de nouveaux produits ou services liés au développement durable.

Nous relient ces outils à une base de données externe capable d'identifier et d'évaluer les risques ESG matériels pendant la phase de pré-investissement, puis pendant la période de détention.

#### (ii) Évaluation

Nous croyons aux avantages de l'investissement responsable pour la création de valeur à long terme. L'une des exigences communes est d'exclure les investissements qui ne satisfont pas les exigences relatives aux politiques d'exclusion du fonds concerné, telles qu'elles sont énoncées dans les documentations précontractuelles.

Pour certaines stratégies d'investissement, telles que le capital-investissement, le questionnaire de due diligence peut permettre d'identifier de potentielles préoccupations ESG qui nécessiteraient une évaluation technique plus poussée, ou une gestion post-investissement.

#### (iii) Gestion

La gestion des risques ESG est assurée de différentes manières en fonction des différentes stratégies d'investissement concernées.

#### (iv) Suivi

Dans les stratégies *Corporate Private Equity* et *Direct Lending*, les équipes d'investissement sont en contact direct et régulier avec les entreprises investies ainsi qu'avec les General Partners (GPs) dans le cadre des fonds secondaires et primaires de *Multi-Strategies*. Nous capitalisons sur cette proximité en encourageant les équipes à aborder les sujets liés au développement durable, notamment à l'occasion du lancement et du suivi de la campagne de reporting ESG.

Le questionnaire envoyé aux participations investies dans notre stratégie de *Corporate Private Equity* couvre notamment les questions suivantes :

- L'entreprise a-t-elle évalué sa vulnérabilité physique au changement climatique (y compris les événements climatiques extrêmes, le réchauffement de la planète, l'élévation du niveau de la mer, etc) ?
- L'entreprise a-t-elle évalué sa vulnérabilité aux risques de transition liés au changement climatique (changements réglementaires, nouvelles tendances du marché, problèmes technologiques, implications en termes de réputation de l'entreprise) ?
- Si l'entreprise est exposée à un ou plusieurs risques climatiques significatifs (risques physiques ou de transition), précisez et indiquez les initiatives d'atténuation mises en œuvre.

A fin 2022, une très faible minorité de nos participations ont réalisé une évaluation de leurs risques physiques et de transition.

Compte tenu du faible volume de données disponibles collectées auprès de nos participations, nous conduisons actuellement une analyse sur les principaux risques ESG de notre portefeuille avec l'aide de consultants externes. Les conclusions de cette analyse seront partagées dans la prochaine version de notre *Sustainability Risk Policy*. Nous ferons notre possible pour mettre à jour cette analyse à minima tous les deux ans.

Plus d'informations concernant nos processus d'identification, d'évaluation, de priorisation et de gestion des risques liés à la prise en compte des critères ESG sont disponibles dans notre *Sustainability Risk Policy*.

Dans le cadre des fonds Article 8 de notre stratégie *Corporate Private Equity*, un audit ESG réalisé par des consultants externes pendant la phase d'investissement permet, par la suite, de définir et mettre en place un plan d'action spécifique à l'entreprise.

## 9.2 Réduction des risques par l'approche de l'exclusion sectorielle et géographique

Le premier levier pour gérer les risques liés au développement durable, y compris les risques climatiques liés aux activités charbonnières, est la politique d'exclusion Five Arrows. Cette politique nous empêche d'investir dans des entreprises qui :

- Tirent tout ou partie de leurs revenus de l'utilisation, du développement, de la production, de l'acquisition, du stockage, de la conservation, du transfert, du commerce et/ou de la distribution d'armes controversées et de composants dédiés à ces armes. Les armes controversées comprennent les armes à sous-munitions, les mines terrestres antipersonnel, les armes chimiques et les armes biologiques, telles que ces termes sont définis dans les conventions ou les normes internationales. [Politique en matière d'armes controversées \(PDF\)](#)
- Enfreignent les principes fondamentaux en raison de fautes graves commises par l'entreprise, telles que de graves violations des droits de l'homme, des dommages environnementaux importants ou des activités liées à la corruption, à la connaissance du Groupe et comme le prouvent des sources tierces crédibles officielles. [Politique des principes fondamentaux \(PDF\)](#)
- Sont directement impliqués dans la production de charbon thermique ainsi que dans l'exploration, l'exploitation minière, le traitement et la production d'électricité à partir de charbon thermique (au-dessus des seuils définis). [Politique en matière de charbon thermique \(PDF\)](#)
- Tirent une part importante de leurs revenus de la production, du commerce et/ou de la distribution de :
  - Tabac
  - Prostitution
  - Contenu pornographique (y compris la location ou l'octroi de licences)
- Opèrent dans des pays à très haut risque : cette liste d'exclusion est mise à jour tous les trimestres et est basée sur l'analyse effectuée par l'équipe de conformité à la criminalité financière du Groupe (GFCC), en utilisant des sources internes et externes. Les niveaux de corruption, les contrôles de blanchiment d'argent, le statut de paradis fiscal off-shore, les niveaux de trafic de drogue, l'ajout à toute liste de sanctions et la stabilité politique sont autant de facteurs qui sont pris en compte.

Il convient de noter qu'au sein d'un fonds spécifique, et conformément aux accords conclus avec nos investisseurs, la liste d'exclusion est souvent plus large et exclut d'autres secteurs que ceux listés ci-dessus.

Par exemple, dans le fonds FADP IV, aucun investissement dans des sociétés qui, au moment de l'investissement, opèrent dans les secteurs suivants ou présentent les caractéristiques suivantes ne pourra être réalisé :

- La production d'armes controversées telles que les armes à sous-munitions et/ou les mines terrestres, conformément au traité d'Oslo (2008) et à la convention d'Ottawa (1997).
- L'exposition directe à (selon des sources tierces crédibles) : de graves violations des droits de l'homme, de graves violations des droits des personnes dans des situations de guerre ou de conflit, de graves dommages environnementaux, y compris des émissions inacceptables de gaz à effet de serre, une corruption flagrante.

- La génération des revenus directement à partir de l'extraction ou de la transformation primaire de combustibles fossiles
- La production, le commerce ou la distribution de tabac
- L'exploitation de casinos, de salles ou de sites de jeux ou de paris
- La culture, la production ou la distribution de produits du cannabis à usage récréatif
- Les technologies de clonage humain
- La production, le commerce ou la distribution de prostitution ou de pornographie
- Les sièges sociaux basés dans des pays à très haut risque tels que définis par les politiques du Groupe Rothschild & Co
- Une part importante de leurs revenus provenant de la production, du commerce ou de la distribution de pesticides chimiques (à condition qu'aucune substance chimique interdite dans l'Union européenne ne soit impliquée, ce qui conduirait à une exclusion)
- Tirer une part importante de leurs revenus de la production d'huile de palme brute et du raffinage, du commerce ou de la distribution d'huile de palme
- Tirant une part importante de leurs revenus de la production, du commerce ou de la distribution d'OGM (à l'exception des composants) et d'agro-industries utilisant des OGM
- Participer à des activités susceptibles de susciter des inquiétudes concernant les droits des animaux (expérimentation animale pour les cosmétiques, élevage intensif, production de viande et abattage d'animaux)
- Tirant une part importante de leurs revenus d'activités de pêche (une attention particulière sera accordée aux techniques de pêche qui pourraient être considérées comme controversées, telles que la senne coulissante, le chalutage, la palangre, la dynamite ou l'empoisonnement)
- Qui tirent des revenus du commerce d'espèces menacées d'extinction telles qu'elles sont énumérées dans la Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction (CITES ou Convention de Washington).
- Les entreprises reconnues par un tribunal compétent ou un organisme de réglementation comme ayant causé de graves dommages à l'environnement en raison d'émissions et de déchets toxiques, de stress hydrique, de déchets d'exploitation, d'une mauvaise prise en compte de la biodiversité et de l'utilisation des sols, etc.

Dans le cas des investissements indirects et des fonds de fonds, la mise en œuvre de cette exclusion est alignée sur l'accord de partenariat limité du fonds en question.

## 10. Liste des produits financiers mentionnés en vertu de l'article 8 et 9 du Règlement Disclosure (SFDR)

---

Les exigences du règlement européen Sustainable Finance Disclosure Regulation (« SFDR ») nous ont donné l'occasion de clarifier notre stratégie en matière de durabilité des produits, tout en renforçant nos efforts en matière de transparence et de reporting.

Nous déployons progressivement les produits Article 8 et Article 9 selon la SFDR. Si l'on exclut tous les fonds levés avant mars 2021, date d'entrée en vigueur de la SFDR, le total des actifs sous gestion des fonds classés Article 8 ou 9 s'élève à 57 %. Ce pourcentage a été calculé sur la base des actifs sous gestion<sup>5</sup> (« AuM ») à la fin de l'année. Les fonds Article 8 et Article 9 représentent 16% du total des AuM de Five Arrows<sup>6</sup> au 31 décembre 2022.

Étant donné que nous ne gérons que des fonds fermés, nous ne sommes pas en mesure de classer, a posteriori, des fonds en tant qu'Article 8 une fois la période de levée terminée.

Les fonds Five Arrows Principal Investments IV (« FAPI IV »), Five Arrows Growth Capital I (« FAGC I ») et Five Arrows Long Term (« FALT ») sont classifiés en tant que produits Article 8 SFDR. Cela signifie que ces fonds promeuvent des caractéristiques environnementales et sociales et veillent à ce que les entreprises dans lesquelles les investissements sont réalisés suivent des pratiques de bonne gouvernance.

En 2021, nous avons lancé Five Arrows Sustainable Investments (« FASI »), un fonds paneuropéen dédié au développement durable. FASI est classé Article 9 selon la SFDR.

FASI s'adresse à trois secteurs clés : l'énergie propre, l'alimentation et l'agriculture, et les villes durables (bâtiment et construction, transport propre, économie circulaire, gestion des déchets et de l'eau). FASI réalise principalement des investissements minoritaires dans des entreprises rentables à forte croissance qui ont développé une solution innovante et éprouvée pour résoudre les principaux défis environnementaux dans ses secteurs de prédilection.

FASI est aligné sur la vision de France Invest et du FIR (Forum pour l'Investissement Responsable) sur les caractéristiques fondamentales de l'investissement d'impact basées sur l'intentionnalité, l'additionnalité et la mesure de l'impact.

FASI bénéficie de l'expertise et l'expérience de Five Arrows en matière de capital-investissement, ainsi que sur l'expertise industrielle, scientifique et en matière de développement durable d'Air Liquide et de la Fondation Solar Impulse, avec qui FASI a établi un partenariat unique.

---

<sup>5</sup> AuM intégrant les montants levés non appelés

<sup>6</sup> AuM intégrant les montants levés non appelés

## 11. Informations relatives à la mise en place d'un plan d'amélioration continue

---

### 11.1 Description des prochaines étapes stratégiques et opérationnelles nécessaires au déploiement du plan d'actions

Depuis nos premiers engagements en faveur des pratiques d'investissement responsable en 2012, nous avons parcouru un long chemin. Mais nous sommes conscients des nombreux défis qui nous attendent.

- i. Atténuation des principaux risques et développement des opportunités ESG identifiés dans nos portefeuilles

Nous conduisons actuellement une analyse sur les principaux risques ESG de notre portefeuille avec l'aide de consultants externes. Les conclusions de cette analyse seront partagées dans la prochaine version de notre *Sustainability Risk Policy*. Ce premier travail d'analyse est évidemment essentiel à la mise en place des mesures de réduction des risques identifiés. Nous considérons que l'atténuation des risques passe cependant par un suivi personnalisé spécifique à chaque participation en fonction de notre influence en tant qu'investisseur. Pour cela, nous déployons des approches ESG adaptées à chaque stratégie d'investissement et construisons des outils et des méthodologies propriétaires pour identifier les risques ESG associés à nos participations dès la phase de pré-investissement. Pendant la période de détention, nous déterminons des indicateurs de durabilité clés propres à chaque participation, dans le cadre des plans d'action déterminés pour les fonds *Corporate Private Equity* classés Article 8 selon la SFDR, ainsi que pour nos fonds *Direct Lending* lorsque des *ESG ratchets* (financement indexé à des critères de durabilité) ont été contractualisés.

À ce stade, nous n'évaluons pas l'impact ESG de nos participations sur les performances financières de nos fonds mais sommes attentifs aux développements et méthodologies proposés par le marché et le régulateur.

- ii. Stratégie d'engagement

Dans le cadre du déploiement du nouveau vintage de notre fonds secondaire, FASO VI, classé Article 8 selon la SFDR, nous nous sommes dotés d'objectif d'amélioration des pratiques ESG des GPs en portefeuille pour les prochaines années. Pour ce faire, nous allons donc développer nos actions d'engagement telles que définies dans la stratégie ESG du fonds : organisation de tables rondes, dialogues plus approfondis en s'appuyant notamment sur la *factsheet*, suivi du score du GP chaque année, revues compétitivités des GPs.

Concernant nos participations au sein de la stratégie *Corporate Private Equity*, nous allons également implémenter un processus de suivi des votes notamment sur les sujets liés à la durabilité.

- iii. Analyse d'éligibilité et d'alignement à la Taxonomie européenne

Nous comptons sur l'évolution progressive des seuils (notamment en 2026 pour l'exercice 2025) de la réglementation CSRD, couvrant ainsi une partie de nos participations, afin de collecter les données nécessaires au calcul d'alignement et d'éligibilité à la Taxonomie et les agréger à l'échelle de nos portefeuilles.

## **11.2 Focus sur la Stratégie Climat de Five Arrows**

Le changement climatique reste une priorité pour nous. Five Arrows s'est engagé à fixer des réductions d'émissions à court terme, conformément à la science du climat, dans le cadre du SBTi. Nous détaillerons davantage notre stratégie Climat avec les objectifs et les moyens pour réduire nos émissions opérationnelles ainsi que nos émissions financées une fois que nos objectifs auront été validés par le SBTi.